



**PROCÈS-VERBAL  
de l'assemblée générale  
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)  
tenue le 4 mars 2009, à 19 h  
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal**

Responsables et solidaires  
Pour une nouvelle démocratie

---

## PRÉSENCES

### Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président  
Véronique De Sève, 1<sup>re</sup> vice-présidente  
Dominique Daigneault, 2<sup>e</sup> vice-présidente

### Conseil syndical

Flavie Achard, éducation  
Patrice Benoit, environnement et développement durable  
Louis-Carlo Cantave, Immigration et rel. ethnoculturelles  
Jean-Marie Dion, droit au travail  
Chantal Lapanne, condition féminine  
Donald Picotte, LGBT  
Caroline Tremblay, santé et services sociaux

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

À 18 h 30, il y a projection d'une vidéo sur la sylviculture intitulée *Les oubliés de la forêt*.

## 1. OUVERTURE À 19 H 05

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Il offre une pensée particulière pour le père d'Alain Ouimet décédé en fin de semaine, de même que pour la mère de Patrice Benoit, décédée le mois dernier. Alain et Patrice sont membres du conseil syndical.

Le président manifeste son plaisir de voir les délégué-es, fidèles au poste malgré la semaine de relâche. Il fait un bref retour sur le film précédemment visionné sur les travailleuses et travailleurs de la sylviculture et rappelle que le président du syndicat viendra témoigner des conditions de travail et salariales difficiles de ces travailleurs. Il enchaîne avec la conjoncture de crise, objet de débat lors de la dernière assemblée et dont la réflexion s'est poursuivie à l'exécutif, au conseil syndical et à l'équipe. Il souligne que le conseil confédéral se penchera sur un plan de travail qui sera soumis à la prochaine assemblée générale.

Il rappelle les grands points d'actualité en cours : la chute des bourses, les pertes financières de la Caisse de dépôt, la déclaration de Harper sur la guerre en Afghanistan. Il fait le point sur la situation de nos syndicats en grève ou en lock-out : les gardiens du Casino, les travailleuses et travailleurs de l'hôtel Four Points Sheraton, du Journal de Montréal, de la résidence Navarro et les professeurs de l'UQAM, Il indique qu'à la Maison l'Échelon, un règlement satisfaisant est intervenu et que le retour au travail s'est effectué le 24 février dernier. Il fait appel à la solidarité des syndicats pour leurs camarades en conflit et rappelle l'importance de la campagne du 25 \$ de solidarité.

Il souligne que l'assemblée générale de mars est celle où l'on parle de la Journée internationale des femmes. De plus, c'est la 35<sup>e</sup> année où la CSN commémore cette journée. Sous le thème *Unies, mobilisées et certaines d'avancer*, il rappelle une des revendications importantes de l'heure dans la lutte pour combattre les inégalités, soit celle de la conciliation famille travail et indique que le 8 mars est un moment privilégié pour souligner le travail des femmes dans les syndicats, le travail des militantes, la lutte pour atteindre l'égalité, y compris dans les lieux de représentation.

Enfin, il termine par un hommage aux femmes du conseil central, dans les différents comités, entre autres, Chantal Lapanne, la responsable de la condition féminine au conseil syndical ; les femmes du conseil syndical, Flavie Achard, à l'éducation et Caroline Tremblay, à la santé et aux services sociaux; les femmes de l'exécutif, Manon Perron, Dominique Daigneault, et la responsable du dossier, Véronique De Sève, qui porte haut et fort ce dossier, tant au conseil central, qu'à la CSN et à l'extérieur, avec les groupes de Montréal et de Laval.

Il souhaite à toutes et tous une bonne assemblée.

## **2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS**

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

## **3. PRÉSENCES DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD**

Gaétan Châteauneuf salue la présence de membres du Grand Nord qui assistent à la présente assemblée par voie téléphonique.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février 2009

6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
9. Conflits : SPUQ
10. 8 mars : Journée internationale des femmes
  - a) Présentation par la vice-présidente responsable de la condition féminine, *Véronique De Sève*
  - b) La lutte quotidienne à l'antiféminisme  
Invité-es : *Madame Mélissa Blais et Monsieur Francis Dupuis-Déri*, respectivement professionnelle de recherche à l'IREF<sup>1</sup> et professeur à l'UQAM
  - c) Résultats préliminaires de l'enquête sur les comités de condition féminine dans les syndicats locaux, par *Chantal Lapanne*, membre du conseil syndical, responsable du comité de la condition féminine.
11. Dossier sur la sylviculture  
Invité : *Monsieur Bernard Forest*, président du STT de la sylviculture (CSN)
12. Informations
13. Divers

Levée de l'assemblée

**Il est proposé par Louis-Carlo Cantave  
Appuyé par Yves Lévesque**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 FÉVRIER 2009**

**Il est proposé par Francis Lagacé  
Appuyé par Pierre St-Georges**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février 2009 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS**

**Il est proposé par Pierre St-Georges  
Appuyé par Dany Daigle**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

---

<sup>1</sup> IREF : Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM

**7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Dominique Daigneault présente le point et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il y a deux syndicats de la Fédération du commerce (CSN) à affilier.

**Il est proposé par Luc Bastien  
Appuyé par Richard Dubois**

Que l'on affilie les syndicats des travailleuses et travailleurs de Sinistre Montréal (CSN) et de Banana République (CSN).

**ADOPTÉ**

**8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma  
Appuyé par Benoit Taillefer**

**Que l'on accrédite les délégué-es suivants :**

STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN)	Isabelle Vaillancourt	Substitut
STT du CSSS Lucille-Teasdale – CSN	Lucie Léger Suzanne Audette	Substitut Officielle
SEE Magasins et bureaux de la SAQ – CSN	Simon Mathieu Malenfant Jonathan Bérubé Patrick St-Pierre Caroline Quessy	Officiel Substitut Officiel Substitut

**ADOPTÉ**

**9. CONFLITS**

**Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ)**

Gaétan Châteauneuf invite Monsieur Michel Laporte, vice-président du syndicat, à venir présenter le conflit.

Merci de l'invitation. On essaie de négocier la convention collective depuis le 21 mai 2007. Cela fera deux ans bientôt qu'elle est échue. Avant de négocier, il fallait sauver l'institution. Des pressions ont été faites auprès de la ministre afin qu'elle nous sorte du périmètre financier. L'université est à court de tout : professeurs et ressources. La ministre a accepté d'éponger les dettes de l'UQAM à la suite des pressions des différents syndicats et de la CSN, lors de la

campagne pour sauver l'UQAM. Pendant tout ce temps, la négociation était retardée, la pérennité de l'UQAM était menacée.

Finalement la négociation a repris, entre autres sur les clauses non monétaires. Puis, il y a eu les élections provinciales, suivies d'une entente entre le conseil d'administration et la ministre décrétant des conditions inacceptables, dont celle de confier à une firme une étude comparative avec les autres universités. Depuis ce temps, rien ne bouge. Les professeurs ont pris des moyens pour faire pression et avoir au moins un dépôt. Des journées de grève ont été votées. Aujourd'hui, nous détenons un mandat d'une semaine du conseil syndical qui sera présenté à l'assemblée générale le 10 mars prochain, à la suite de laquelle nous reviendrons en assemblée générale pour poursuivre.

Nos demandes sont réalistes : rattrapage salarial, ajout de 300 postes. Nous voulons ramener le nombre d'étudiants par professeur équivalent à ce qui existe dans les autres universités. Les professeurs de l'UQAM sont moins bien payés qu'ailleurs. L'administration profite de la négociation pour obtenir son équilibre financier et pour imposer un certain nombre de choses : faire traîner la négociation jusqu'à l'été afin de se payer une économie additionnelle sur le dos des professeurs. Si on attend trop tard, on va se retrouver en lock-out.

Gaétan Châteauneuf veut particulièrement souligner le fait que le SPUQ est le seul syndicat de professeurs d'université affilié à une centrale syndicale. Il ajoute que, dans ce conflit, *ce n'est pas au personnel de payer pour les déboires financiers et administratifs, et qu'il faut aller chercher le respect*. Il souhaite bonne chance aux professeurs et leur assure l'appui du conseil central.

Les délégué-es échangent sur le conflit. Quelques commentaires et réflexions :

- ◆ La mobilisation de plusieurs jeunes est un apport politique important. Un syndicat qui lutte, ne meurt pas ;
- ◆ Le recteur est un ancien collègue. Il démontre un mépris total envers les siens. On voit bien que les conditions d'existence déterminent la conscience ;
- ◆ Outre, le droit de négocier, la lutte comporte des enjeux importants : défense des pratiques démocratiques et d'ouverture sur le monde, accessibilité à l'éducation, défense des structures de participation, lutte à la privatisation et au modèle des affaires, défense d'une gouvernance collégiale, refus de la marchandisation de l'éducation, défense des services à la collectivité qui sont menacés.

**Il est proposé par Guy Lorion  
Appuyé par Sébastien Benoit**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) appuie les camarades du SPUQ (CSN) dans leur lutte actuelle pour l'obtention d'une convention collective.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Gaétan Châteauneuf remercie le vice-président et les membres du syndicat présents.

10. 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Véronique De Sève introduit le point en indiquant que le comité de condition féminine a décidé de présenter cette année, un point particulier qui peut être controversé : *Est-ce que le féminisme est encore d'actualité ? Est-ce une légende urbaine ou une réalité ? Est-il allé trop loin ? Le décrochage scolaire, est-ce la faute des femmes ?* Elle informe qu'un courriel reçu du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation indiquait que ce qui serait souligné cette année n'est pas la Journée internationale des femmes, mais la journée internationale de la personne, avec comme thème, le choix de saines habitudes de vie au sein du ministère. *Ce qui est sûr, c'est que la situation est inquiétante pour les femmes, mais aussi pour les syndicalistes.*

Elle poursuit en désirant soumettre à l'assemblée une réflexion sur le peu de participation des femmes dans les instances syndicales et le désintérêt des comités locaux de condition féminine. Elle indique que les résultats préliminaires d'une enquête sur ce sujet seront présentés et elle termine en posant la question *Que peut-on faire de mieux ?*

Elle présente les deux invité-es, Madame Mélissa Blais, chargée de cours, doctorante en sociologie et chercheure à l'Institut de recherches féministes (IREF) et Monsieur Francis Dupuis-Déri, professeur au Département de science politique. Tous les deux sont de l'UQAM. Ils feront une présentation de l'ouvrage collectif qu'ils ont codirigé, intitulé *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, et publié aux éditions du Remue-Ménage.

Les invités en présentent les grandes lignes. Avec le livre, les auteurs ont d'abord voulu situer le masculinisme, *Est-ce un pendant du féminisme ? Est-ce un phénomène isolé ?* puis prendre position dans le débat.

Il s'agit d'un mouvement social qui ne vise pas l'émancipation ; il est plutôt un mouvement réactionnaire. Il s'agit d'une forme précise d'antiféminisme qui se distingue des autres formes (loi C-484, compressions dans la condition féminine, groupes d'opposition à l'équité salariale, etc.), qui s'approprie un langage et inverse les rôles oppresseurs / opprimés. Ce n'est pas un équivalent du féminisme pour les hommes.

Le développement de ce mouvement est marqué de trois phases : une phase de germination, au début des années 80, avec la montée du conservatisme et Mulroney au pouvoir, et l'affaiblissement du féminisme et du militantisme en général ; une 2<sup>e</sup> phase, avec la sortie du livre de Guy Corneau *Père manquant, fils manqué* et la tuerie de polytechnique (1989) – plusieurs vont excuser Marc Lépine et accuser les féministes – et enfin, la 3<sup>e</sup> phase marquée par l'émergence de divers groupes (Fathers for Justice connus par leur action sur le pont Jacques Cartier, etc.) partout en Occident à la suite de modifications à certaines législations (pensions alimentaires, etc.). Ils ont noté que dans les années 2000, une large sympathie du public s'est développée pour ce discours relayé par les médias, et ce, à travers le Canada.

Le discours masculiniste suscite une certaine sympathie. En voici quelques exemples : « Des milliers d'enfants sont privés de leur père », laissant sous-entendre que ce sont les mères qui les en

privent ; «Les hommes vont mal, il n'y a plus de modèles masculins forts» (au cinéma par exemple) ; «La masculinité est en crise ».

Les auteurs abordent également les questions du suicide chez les hommes et de la violence. Aussi, à la suite d'une enquête auprès de groupes de femmes, une trentaine d'entre eux ont indiqué avoir eu des problèmes de divers ordres, par exemple, des centres de femmes et des maisons d'hébergement ont reçu des menaces, des hommes cherchent à connaître leur adresse alors que celle-ci est confidentielle, etc. Des poursuites sont également intentées contre des groupes ou des individus (la poursuite contre À Bâbord). Un discours subtil sur la justification de la violence est apparu. Les phénomènes de violence sont identifiés, mais non pas ce qui les cause.

La conclusion se fait sur la nécessité de réaffirmer la lutte des femmes pour l'égalité.

Véronique De Sève présente les membres du comité de condition féminine du conseil central : il s'agit de Marie Lebel, Linda Boisclair, Mona Edma et Chantal Lapanne, responsable au conseil syndical du dossier de la condition féminine. Les conseillères qui ont été au dossier sont Anne Leblanc et Liane Flibotte. Mireille Bénard est la nouvelle arrivée.

Chantal Lapanne fait la présentation des résultats préliminaires de l'enquête faite auprès des syndicats : 31 entrevues sur les 41 syndicats ciblés ont été réalisées. Les syndicats proviennent de deux fédérations, une du privé et l'autre du public. Neuf d'entre eux sont anglophones. Un seul a un comité de condition féminine et 23 comptent une responsable au comité exécutif. Pour la vaste majorité des 24 syndicats qui soulignent la Journée internationale des femmes, il s'agit de la seule activité traitant spécifiquement de la condition des femmes au cours d'une année. L'enquête présente également des données sur la perception du féminisme, l'utilisation du matériel produit par la CSN, le type d'activités tenues (repas communautaires, levée de fonds, etc.). Elle termine ainsi : *Et après le 8 mars ? Peut-on faire plus ? Peut-on faire mieux ?*

Véronique De Sève remercie Chantal Lapanne et la félicite pour sa présentation. Elle rappelle que nous avons une responsabilité sociale comme syndicat et qu'il est bon de s'interpeller mutuellement : *On ne veut pas la propagation du discours antiféministe dans nos syndicats*. Elle invite les délégué-es à faire part de leurs commentaires et témoignages. En voici quelques-uns :

Sur le masculinisme :

- ◆ Qui s'occupe des enfants et du droit des enfants ? Ce sont encore les femmes qui portent le discours des enfants.
- ◆ Certains sites internet sont vraiment antiféministes. Invitation faite aux délégué-es d'acheter le livre de nos invité-es, le facturer au syndicat, et de retourner en parler avec le syndicat et les membres.
- ◆ Le discours masculiniste masque une réalité. Il banalise. Il dénigre plus insidieusement qu'on peut s'en rendre compte. Il faut continuer à le dénoncer.
- ◆ Sur le décrochage scolaire, il a été démontré que parmi les causes, on retrouve les stéréotypes sexuels.

- ◆ Dans un calendrier scolaire au cégep, le syndicat a dû intervenir sur la féminisation des mots comme «étudiant» et «professeur». On sent que le discours masculiniste a été intériorisé, même par les femmes. Il y a banalisation de nos avancées.
- ◆ Important de faire la prévention auprès des jeunes : se référer dans les années 90, au document : *Le Québec fou de ses enfants*.
- ◆ Le masculinisme comme forme de victimisation justifie la fuite de responsabilités ;
- ◆ Il faut retourner à la source : la violence, faut qu'on s'en occupe quand c'est le temps, à tous les niveaux.
- ◆ Un des constats que nous pouvons faire est la montée de l'intolérance, que ce soit face au féminisme ou aux questions raciales, alimentée par la droite. Nos médias font moins d'analyses qu'avant. C'est à nous du milieu syndical à apporter une réflexion pour dépasser les «nouvelles».
- ◆ Le discours officiel veut nous faire croire que le monde est indifférent. C'est faux. La relève syndicale est belle et compétente. Oui, on peut faire mieux. On doit publiciser ce qu'on fait.
- ◆ Les mouvements s'inscrivent dans des périodes économiques précises.

Sur la participation des femmes dans les syndicats :

- ◆ Nous aussi, on se pose des questions. Pourquoi ne dépassons-nous pas le plafond de 40 % de représentation ?
- ◆ Il faudrait que les syndicats ne s'occupent pas seulement de la gestion des conventions collectives. Il faut aller au-delà. Il n'est pas normal de voir si peu de femmes impliquées.
- ◆ Il est important de faire connaître auprès des jeunes les luttes passées : que le comité de la condition féminine fasse appel au comité des jeunes.
- ◆ Pas facile pour les femmes dans une gang de gars, au niveau du syndicat local, mais c'est important et ça porte fruits.
- ◆ Les acquis sont fragiles, il faut rester vigilantes.

Véronique De Sève informe des dossiers en cours au comité : conciliation famille travail, régimes d'assurance parentale remis en question. Elle invite les délégué-es à remplir le questionnaire d'enquête. Elle note des espoirs : en février dernier, une formation a été donnée par Linda Boisclair et Chantal Lapanne, à laquelle une douzaine de femmes ont participé. Toutes ont apprécié et sont retournées dans leur syndicat, fortes de leurs acquis au cours de cette journée. Également, la tenue d'un rassemblement pan canadien des jeunes féministes, auquel plus de 600 jeunes femmes de toutes les provinces ont participé l'an dernier.

Elle termine en rappelant les activités qui auront lieu dans le cadre du 8 mars et informe que le comité de la condition féminine a décidé de faire un don à une maison d'hébergement au nom de Mélissa Blais et Francis Roy-Déri pour la soutenir contre les attaques du masculinisme. Elle remercie les invité-es et appelle à la vigilance : *Unies et mobilisées, nous sommes certaines d'avancer.*



## 11. DOSSIER DE LA SYLVICULTURE

Gaétan Châteauneuf invite Monsieur Bernard Forest, président du STT de la sylviculture (CSN) à venir présenter la situation des travailleuses et travailleurs.

Il débute en soulignant qu'il s'agit d'un syndicat à sections, comme celles de la Tuque, Saguenay, Gaspésie, Bas St-Laurent. Il y a 700 à 800 travailleurs saisonniers à forfait. Ce sont les seuls de ce genre dans l'industrie forestière. La journée de travail débute tôt. Ils partent avec leur propre camion, leur propre équipement, et avant l'arrivée du syndicat, avec leur propre équipement de sécurité. La moyenne d'âge est de 50 ans. Il est difficile de trouver de la relève, sauf dans la plantation. Le travail dans l'abattage ou avec la débroussailleuse est dur. Il a lui-même dormi pendant 13 ans dans une tente. Il a planté plus de 2 millions et demi d'arbres.

Il dresse un bref historique du syndicat, seul porte-parole au Québec des travailleurs de la sylviculture. Il insiste sur l'importance de la syndicalisation et la mobilisation de ces travailleurs. Au niveau politique également : l'industrie a l'obligation d'aménager la forêt qui, elle, est publique, mais l'industrie n'a pas beaucoup d'intérêt à le faire parce qu'elle n'est pas sûre d'avoir l'usufruit de son investissement. C'est complexe. C'est pourquoi l'aménagement est donné à sous-contrat.

Le syndicat revendique que les travailleurs soient payés à l'heure, le gouvernement désire quant à lui, revenir à la soumission et décréter les conditions de travail. Le syndicat a dit : NON et a préparé un virage. La CSN s'est impliquée et il y a maintenant une tournée des conseils centraux qui est enclenchée avec le DVD qui vise trois objectifs : la syndicalisation, la mobilisation et la sensibilisation. Les revendications doivent maintenant être portées au niveau politique. De même qu'il faut changer la rémunération, il faut créer une société d'aménagement de la forêt, créer de la relève (école de foresterie, par exemple). Il termine en disant : *On va toujours avoir besoin d'une forêt et son aménagement doit se faire dans un développement durable.*

Le président le remercie.

## 12. INFORMATIONS

Dominique Daigneault présente les points d'information.

- a) **Le Colloque sur le harcèlement psychologique**, préparé par le Comité d'action en santé sécurité (CASS), se tiendra le mardi 28 avril au Centre St-Pierre. Le document a fait l'objet d'un envoi spécial dans les syndicats. Des copies sont disponibles à l'arrière et comprennent : l'invitation, le programme et le formulaire d'inscription.
- b) **Indemnités de remplacement du revenu (IRR)** : Au sujet de la campagne conjointe du CASS et de l'UTTAM (Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal) contre l'imposition de ces indemnités, il est demandé d'envoyer la lettre aux députés et de remettre le dépliant à toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui ont été victimes d'une lésion professionnelle.

- c) **SAC à DOS** : Un spectacle bénéfice sera donné le 4 avril à 20 h au centre Pierre-Péladeau au profit de l'organisme *Le Sac à dos*. Il s'agit d'un organisme qui vise l'insertion sociale et économique des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être. Il favorise la participation et l'engagement, notamment par la création d'un milieu de vie et le développement de réseaux d'échanges. Voir le document disponible sur la table.
- d) **Action SLAPP** : Une manifestation se tiendra demain à 11 h devant le Palais de justice de Montréal pour exiger une loi efficace anti-slapp. Cette manifestation est appelée par l'AQLPA (Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique).

### 13. DIVERS

Le président rappelle que les congrès des fédérations s'en viennent et demande aux délégué-es de prévoir leur remplacement pour les assemblées générales futures si cela est requis.

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Francis Lagacé  
Appuyé par Louis-Carlo Cantave

Que l'on ajourne immédiatement.

**ADOPTÉ**

La réunion est levée à 21h 40 par les vœux du président : *Bonne fête internationale des femmes !*

Gaétan Châteauneuf  
Président

Dominique Daigneault  
2<sup>e</sup> vice-présidente  
Secrétaire de l'assemblée

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 65*

*Femmes : 27*

*Hommes : 38*

*Officiel-les : 60*

*Substituts : 5*

